Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 40 (1914)

Heft: 12

Artikel: Le funiculaire d'Evian-les-Bains

Autor: Miéville, M. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-30849

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
RÉDACTION: Lausanne, 2, rue du Valentin: Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: Le funiculaire d'Evian-les-Bains, par M. De Miéville ingénieur, à Lausanne (suite et fin). — Concours pour l'étude des plans d'une nouvelle infirmerie, à Montreux. — Procédé d'assèchement des maçonneries. — Service de l'Hydrographie nationale: Les forces hydrauliques utilisées de la Suisse, par W.-E. Bossard, ingénieur. — Images stéréoscopiques à effet direct. — Emploi du carbure de silicium comme matériel de construction. — Programme de Concours pour l'étude d'un projet de bâtiment pour une Ecole professionnelle à Lausanne. — In Memoriam. — Ecole Polytechnique fédérale. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Bibliographie. — Tunnel de base du Hauenstein. — Association amicale des anciens élèves de l'école d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Service de placement.

Le funiculaire d'Evian-les-Bains.

par M. de Miéville ingénieur, à Lausanne.

(Suite et fin)1.

Lignes Electriques.

Eclairage. — Signaux. — Téléphone.

Au-dessus de la voie du funiculaire et tout le long de celle-ci, est installée une ligne aérienne de contact, supportée en partie par de petits pylônes en fer U jumelés, assemblés avec des consoles en fer U de plus petite section.

Une autre partie de la ligne est supportée par des consoles scellées dans les ouvrages bordant la voie. Dans les parties en tunnel, les supports de la ligne sont fixés directement sous la voûte.

Voir Nº du 10 juin 1914, page 122.



Fig. 11. — Halte du Splendide Hôtel pour le passage supérieur P.L.M. et vue du Royal Hôtel.

Cette ligne se compose de deux conducteurs en cuivre nu de 6 mm. de diamètre, suspendus de la façon employée généralement pour les lignes de tramways.

Le courant utilisé est du courant alternatif, sous tension de 125 volts, fourni par la Société électrique d'Evian-Thonon-Annemasse.

Pour éviter, autant que possible, des perturbations dans le réseau d'éclairage de la Société électrique E. T. A. le courant est amené aux bornes primaires d'un petit transformateur de 1 KW, avec régime de transformation de ⁴/₄. Le fil d'une des bornes secondaires du transformateur est relié directement aux rails, le deuxième fil est relié à l'un des conducteurs de la ligne aérienne. Par l'intermédiaire d'un petit archet frotteur, fixé sur chaque voiture, le courant sert à l'éclairage des voitures. (L'autre pôle des lampes étant relié aux châssis des voitures et par là aux rails.)

Le deuxième conducteur de la ligne aérienne sert à la transmission des *signaux*. Le système qui a été adopté est celui installé sur la ligne du funiculaire de Neuchâtel-

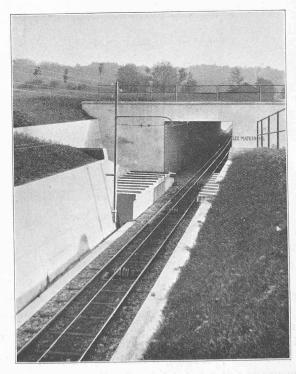


Fig. 12. - Halte «Les Mateirons ».

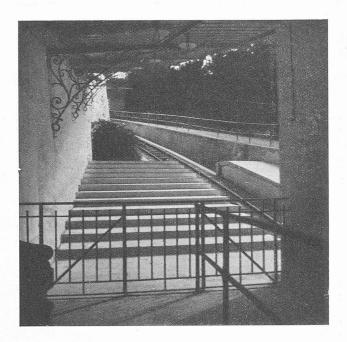


Fig. 13. - Halte de la Buvette Cachat.

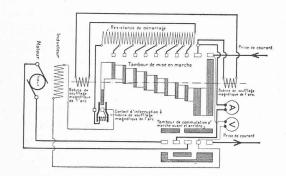


Fig. 14. - Schéma du controller.

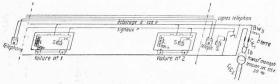


Fig. 15. — Signaux.

LÉGENDE

- Bw₃ Parafoudre à rouleaux. Cc₁ Circuit à basse tension. Cc₂ Circuit à haute tension.
- Ib. Interrupteur bipolaire.
- L Lampes.
- S Sonnerie.

Chaumont, système qui est certainement le plus pratique et présente le maximum de garantie de sécurité.

Dans chacun des compartiments d'extrémité des voitures et à proximité immédiate des conducteurs, se trouve un bouton d'appel; tous les signaux, donnés par le conducteur d'une voiture, sont immédiatement transmis à l'autre voiture, ainsi qu'au mécanicien et dans toutes les stations. Le mécanicien peut ainsi, en tout temps, transmettre des signaux aux voitures et stations (fig. 15).

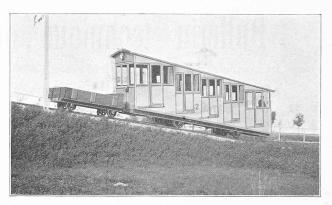


Fig. 16. - Vue d'une voiture.

Cette communication des signaux est assurée par un deuxième petit archet en contact avec l'un des conducteurs de la ligne aérienne.

Par une connexion reliée à la ligne d'éclairage des voitures, le courant, après avoir passé par les boutons d'appel, va d'un côté à une des bornes primaires d'un petit transformateur, qui abaisse la tension à 20 volts et fait fonctionner les sonneries polarisées de la voiture qui a donné les signaux; l'autre borne primaire de ce transformateur est reliée au châssis et par là aux rails.

D'un autre côté, entre le bouton d'appel et le transformateur, est relié le conducteur de l'archet en contact avec la ligne aérienne des signaux et par là les signaux sont transmis à l'autre voiture, au mécanicien et aux stations.

Les communications téléphoniques sont assurées par une ligne aérienne, installée sur les mêmes pylònes que les lignes de contact. Chaque station est pourvue d'un poste téléphonique et peut communiquer avec le mécanicien ainsi qu'avec les autres stations.

Une ligne téléphonique spéciale assure également les communications entre le mécanicien et l'usine génératrice.

Toutes ces installations ont été exécutées par les Ateliers de construction d'Oerlikon.

Matériel roulant.

Les deux voitures, d'un type courant, sont à cinq compartiments, tous fermés. Les trois compartiments, au centre, ont chacun 8 places assises: total 24 places. Les deux compartiments extrêmes, chacun 18 places debout: total 36. Le nombre des places pour une voiture est donc de 60 (fig. 16).

Les dimensions principales de la caisse sont les suivantes:

Longueur 8 m. 540

Largeur (sans les portes) 1 m. 990

Hauteur depuis le rail 3 m. 055

Distance d'axe en axe des essieux . 3 m. 750

La voiture, les freins, etc., sont du système L. de Roll, Fonderie de Berne.

Chaque voiture remorque un petit wagonnet pour le transport des bagages.

Les machines sont prévues pour permettre une vitesse de marche des trains de 2 m. à la seconde,



Fig. 17. — En tunnel sous l'immeuble Lagrange et le bâtiment de la manutention — dessus de la dalle fer et béton.



Fig. 18. - Rue du Port et Station inférieure.

Exploitation.

Pendant l'année 1913, le funiculaire a été exploité du ler mai au 15 octobre. Le nombre des voyageurs transportés, pendant cette période a été de 106 000.—

La durée du trajet, déduction faite du temps de stationnement dans les haltes, est de 7 minutes.

L'horaire prévoyait, pendant l'ouverture du Casino-Théâtre, un départ tous les quarts d'heure, de 7 heures du matin à 2 heures du matin.

Suivant les renseignements de M. Simons, Chef d'exploitation du funiculaire et Directeur des Services électriques à la Source Cachat, toutes les installations ont donné entière satisfaction.

Ce funiculaire a été étudié et construit par M. Koller,

ingénieur à Lausanne. Nous tenons à signaler, encore, son excellente équipe et en particulier son contre-maître, M. Charles Quinzani.

Concours pour l'étude des plans d'une nouvelle infirmerie à Montreux.

Rapport du Jury.

Le jury chargé par le Comité de l'Infirmerie de Montreux d'apprécier les résultats du concours ouvert entre les architectes de ce cercle pour l'élaboration des projets d'un nouvel hôpital, s'est réuni pour la première fois le lundi 10 mai à 3 h. de l'après-midi, à la maison communale de Montreux.

Le jury constate tout d'abord que 13 projets ont été remis à temps au greffe municipal du Châtelard, et que les plans et pièces formant les projets sont au complet.

Après avoir visité le terrain, le jury a commencé ses délibérations par un premier examen des projets.

Dans un nouvel examen, il a éliminé les projets les moins intéressants.

De ce fait sont écartés :

Nº 1. Tollet Lègue. Ce projet médiocrement étudié accuse un cube beaucoup trop élevé, soit 20 000 m³ sans les toitures.

On constate une mauvaise disposition des entrées, dont une au midi et une au nord rendent la surveillance difficile. La position de l'escalier par rapport à l'entrée sud est inadmissible.

Au surplus, le passage à voitures n'est pas à recommander. On relève encore une mauvaise disposition des salles d'opération et de leurs annexes.

L'auteur n'a pas prévu les agrandissements qui étaient demandés.

Façades médiocres.

 N° 10. Bonne Sæur. Mauvais plans, l'entrée surtout est absolument manquée. L'entrée d'un hôpital sous une rampe d'escalier est inadmissible.

Au surplus, l'implantation est mauvaise et le plan trop allongé, ce qui force l'auteur de ce projet à placer les agrandissements futurs dans les ailes, et créerait un certain nombre de chambres à l'ouest.

La disposition des chambres n'est pas très bonne, les fenêtres s'ouvrant trop sur les lits.

Façades médiocres.

Nº 13. *Timbre poste*. L'implantation de ce projet est mauvaise. Il n'y a presque pas de jardins ou de terrasses au midi.

L'entrée au midi n'est pas acceptable, car elle rend inutilisable le peu de terrasse qui reste.

Le plan lui-même est assez peu pratique, avec un escalier trop compliqué.

La façade de ce projet est médiocre et son cube élevé, les indications données à ce sujet par l'auteur ayant été fortement augmentées pour la vérification.

Le jury s'est réuni à nouveau le jeudi 14 mai à 10 h. pour procéder à une deuxième élimination.

Il constate tout d'abord que parmi les 10 projets restant en présence, il en est 8 ou 9 qui répondent assez heureuse-